

1 ADMINISTRATION GENERALE

- 110.301.100 *Traitement du personnel*
Aucune indexation prévue.
- 110.310.100 *Imprimés - Fournitures de bureau*
Y compris les brochures des comptes, du budget et le rapport de gestion.
- 110.310.200 *Journal d'information à la population*
4 "Feuille" pour l'année.
- 110.315.300 *Frais entretien des piliers publics*
Renouvellement avec dénomination de la nouvelle commune.
- 110.317.010 *Fête nationale*
Suppression des feux d'artifice (CHF 10'000).
- 110.318.500 *Honoraires - Frais d'expertises*
Y compris révision des comptes par une fiduciaire à déterminer.
- 110.365.930 *Subside PROMOVE*
CHF 4.00 / habitant.
- 151 *Festival de jazz*
Valorisation des prestations effectuées et fournies par la commune, via des imputations internes, ceci afin d'avoir un coût complet aussi précis que possible de la manifestation.
A signaler que les imputations internes "Conciergerie" et "Infrastructures" ont été établies sur la base de nouvelles clés de répartition calculées par les services concernés (remarque valable pour tous les postes du budget).
- 152.351.300 *Participation aux écoles de musique*
CHF 5.50 / habitant à la FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique), ainsi que l'aide financière individuelle communale.
- 152.365.900 *Subventions culturelles*
Y compris CHF 30'000 pour le spectacle "La Beauté sur Terre".
- 152.365.910 *Subventions aux sociétés*
A partir de 2013, la subvention de CHF 31'700 à la SPBMC sera sortie de ce compte pour être imputée au chapitre 470.
- 170.314.500 *Entretien courant - Places de sport*
A partir de 2013, la subvention de CHF 18'000 au club de foot sera sortie de ce compte pour être imputée au 152.365.910.
- 180.318.600 *Abonnements CFF - Communes*
2 abonnements à disposition des habitants.

2 FINANCES

- 210 *Impôts*
Les recettes fiscales liées au taux ont été adaptées au taux d'imposition de 60 %.
- 220.452.030 *Ajustement acomptes annuels péréquation*
Ajustement sur la base de la valeur du point d'impôt "péréquation" tel que ressortant du présent budget, ainsi que sur les dépenses thématiques.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

- 330.318.500 *Contrats de vignolage*
Passage de 3 à 4 vigneronns tâcherons en 2013.
- 331.315.400 *Entretien - Caves et pressoirs*
Gestion des températures à la cave de la Maison Jaune.
- 34101.423.100 *Revenus locatifs - Auberge du Raisin*
Baisse du chiffre d'affaire de l'auberge en raison des rénovations prévues. Adaptation également à la baisse de l'entretien courant (34101.314.100).
- 34107.314.100 *Entretien courant - Rue du Temple 17 Cully*
Remplacement du groupe chauffage.
- 34205.423.100 *Revenus locatifs - Ancien local du feu Epesses*
Location envisagée dès le second semestre 2013.
- 34305.314.100 *Entretien courant - Ancien collège des Monts Grandvaux*
Porte pour le local des containers.
- 35101.314.100 *Entretien courant - Administration communale Cully*
Création d'une porte, réfection de la terrasse et travaux au local technique.
- 35102.314.100 *Entretien courant - Maison Jaune Cully*
Nouvelles lumières à la salle de Municipalité, ainsi qu'aux combles.
- 35503.314.100 *Entretien courant - Salle des Mariadoules Villette*
Réfection du parquet.
- 35901.314.100 *Entretien courant - Bâtiments de service*
Carrelage aux WC de Villette, étanchéité du garage à Aran et entretien des toitures.

- 4 TRAVAUX**
- 410.310.201 *Frais guichet cartographique, gestion des plans*
Honoraires du bureau Jourdan pour la gestion cartographique de nos plans.
- 450.434.201 *Rétrocession périmètre de gestion*
Rétrocession sur la vente des sacs poubllelle, calculée en fonction du poids.
- 450.434.202 *Taxe forfaitaire par ménage*
Facturation en fonction de la composition des ménages, hors enfants mineurs.
- 450.435.900 *Recettes diverses*
Ristournes vignettes appareils électroménagers.
- 460.311.400 *Achats de matériel d'exploitation*
Remplacement de 2 soufflantes d'aération des bassins d'épuration.
- 461.314.400 *Entretien - Collecteurs EC/EU*
Importants travaux d'entretien de nos collecteurs à prévoir ces prochaines années.
- 461.435.600 *Recettes diverses*
Facturation des vidanges des fosses septiques.
- 470.435.600 *Facturation parking SPBMC*
La moitié des frais de parking liés à la SPBMC (470.318.500) leur sont refacturés.
- 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**
- 502.352.220 *Ecolages - Secondaire, VSB*
Estimation de 80 élèves à CHF 3'400.
- 504.365.400 *Prévention et santé scolaire*
Y compris la rémunération du médecin et du dentiste scolaire.
- 51 *Enseignement primaire*
287 élèves en primaire (état au 21.09.12). Coût par élève = CHF 3'486.
- 511.365.310 *Activités culturelles et récréatives*
Y compris CHF 10'000 de garantie de déficit pour le spectacle d'établissement.
- 52 *Enseignement secondaire*
157 élèves en secondaire (état au 21.09.12). Coût par élève = CHF 3'891 (hors VSB).
- 520.311.200 *Achat de mobilier*
Y compris achat de chaises et tables pour les classes de musique.

6 POLICE**610.314.300** *Signalisation et prévention*

Ce compte enregistre tous les frais communaux liés à la signalisation. CHF 45'000 pour le marquage au sol, CHF 45'000 pour l'acquisition de panneaux conformes aux nouvelles normes fédérales, ainsi que CHF 6'000 pour la mise à jour du logiciel du feu à Epresses.

610.351.100 *Réforme policière*

Ce montant, prélevé par le canton via le système de péréquation, représente environ 1.47 point d'impôt "péréquation" (contre 1.37 en 2012).

610.352.110 *Prestations stationnement manifestations (auxiliaires de police)*

Facturation des prestations des auxiliaires de police de l'APOL. Une partie est refacturée aux bénéficiaires finaux via le compte 610.435.600.

7 SECURITE SOCIALE

- 710.352.200 *Participation à l'ARAJEL*
Création de 24 places d'accueil à midi pour l'UAPE des Ruvines. Montant des subventions canton et confédération pour l'aide au démarrage pas connu.
- 710.352.500 *Agence d'assurances sociales*
CHF 16.60 / habitant.
- 710.365.511 *Soutien taxe forfaitaire déchets*
En relation avec la nouvelle taxe ordure.
Part à charge de la commune pour les ménages dans le besoin.
- 710.365.512 *Soutien familles sacs déchets ménagers*
En relation avec la nouvelle taxe ordure.
Notamment mise à disposition de sacs gratuits pour les ménages avec enfants de moins de 4 ans.
- 720.351.560 *Facture sociale hors part revenus conjoncturels*
Acompte calculé par l'Etat correspondant à 15.09 point d'impôt "péréquation", plus CHF 581'200 additionnels pour notre statut de "commune à forte capacité financière".
A noter que la part de la facture sociale à charge des communes est augmentée, de façon pérenne, de l'équivalent de 0.364 points d'impôt "péréquation".
Selon les calculs de l'Etat, la bascule de 6 points d'impôt en 2011 des communes au canton n'est pas suffisante et aurait dû se monter à 6.364 points.
- 720.3151.561 *Part revenus conjoncturels à la facture sociale*
Part de l'acompte calculé par l'Etat correspondant au prélèvement sur les recettes conjoncturelles communales (droits de mutation, part aux gains immobiliers, impôt sur les successions et impôt sur les frontaliers).
- 720.351.562 *Rattrapage suite à bascule d'impôt 2011*
Etant donné que la bascule d'impôt de 2011 est insuffisante, l'Etat rattrape l'équivalent de ces 0.364 points, majorés d'un intérêt rémunérateur de 3%, sur les années 2013 et 2014.
- 730.351.400 *Contribution à l'APROMAD - Soins à domicile*
CHF 107.95 / habitant.

8 SERVICES INDUSTRIELS

- 811.314.100 *Entretien courant - Fontaines*
Travaux d'étanchéité pour la trentaine de fontaines de la commune et création d'un réseau interne de circuit d'eau.
- 811.481.300 *Prélèvement sur le Fonds service des eaux*
Correspond aux prélèvements décidés par le Conseil communal relatifs aux 2 préavis "Conduite Lallex" (811.331.147) et "Télétransmission Riex-Epesses-Villette" (811.331.180).